



**CORPORATION DE LA  
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND  
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 17 janvier 2024  
Salle du Conseil  
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

**PRÉSENT:** Mario Zanth, maire  
Kyle Cyr, Conseiller quartier 1  
Carl Grimard, conseiller du quartier 3  
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5  
Simon-Olivier Péladeau-Houle, conseiller quartier 6  
Trevor Stewart, conseiller quartier 7  
Pierre Voisine, Directeur général  
Monique Ouellet, greffière  
Karine McCulloch

**ABSENT:** Stephane Fournier, conseiller quartier 2  
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 4  
Diane Choinière, conseillère du quartier 8

**1. Ouverture de la réunion**

Le maire Zanth ouvre la réunion à 5:31 p.m.

**1.1 Atelier de planification stratégique**

Pierre Voisine donne un bref aperçu du processus de planification stratégique et explique le but de l'atelier.

L'atelier, animé par Jean-François Pagé de KSAR Consultant Group, se termine à 18 h 12.

Le maire lève la séance et annonce qu'elle reprendra à 18 h 30.

Le maire déclare la reprise de la séance à 18 h 34 et explique que la séance a débuté à 17 h 01 afin de permettre la tenue d'un atelier de planification stratégique organisé par le consultant KSAR Consultant Group. Il ajoute que cette partie de la réunion était ouverte au public, mais qu'elle n'a pas été diffusée.

**2. Reconnaissance de territoire**

Conseiller Cyr fait la lecture de la déclaration de reconnaissance des territoires autochtones.

**3. Moment de réflexion**

Le conseiller Grimard fait la lecture du moment de réflexion.

**4. Adoption de l'ordre du jour**

**RÉSOLUTION 2024-01**

**Proposée par** Kyle Cyr

**Appuyée par** Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout de l'item 15.5 visant à nommer une greffière adjointe et l'item 15.6 visant à confirmer la nomination du Chef du service des bâtiments, inspecteurs de bâtiments et officiers des normes de bien-fonds.

**ADOPTÉE telle que modifiée**

**5. Déclarations d'intérêts pécuniaires**

Aucune

**6. Réunion à huis clos**

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h35 et retournent dans la salle du conseil à 19h05.

**RÉSOLUTION 2024-02**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Kyle Cyr

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

6.1 Procès-verbal de la réunion à huis clos du 8 novembre 2023

6.2 Demande de partage de service pour le département des incendies

6.3 Mandat de négociation (IAFF)

**ADOPTÉE**

**7. Résolution pour retourner en réunion ouverte**

**RÉSOLUTION 2024-03**

**Proposée par** Kyle Cyr

**Appuyée par** Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

**ADOPTÉE**

**8. Rapport de la réunion à huis clos**

Le maire Zanth informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

**9. Annonces / Présentations spéciales**

Le conseiller Trevor Steward annonce le Carnaval de Hammond qui aura lieu du 11 au 18 février 2024.

Le conseiller André J. Lalonde annonce le Carnaval de Clarence Creek qui se tiendra du 9 au 18 février 2024.

Le conseiller Simon-Olivier Péladeau-Houle annonce le Carnaval de St-Pascal-Baylon qui se tiendra du 24 au 28 février 2024.

**10. Items du Comité plénier**

**10.1 Délégations/Présentations**

**a. Présentation d'Alexis Maisonneuve du Club Optimist de St-Pascal Baylon concernant une proposition de murale sur le Centre Communautaire Ronald Lalonde**

Alexis Maisonneuve présente son projet et sollicite le soutien financier de la Ville pour la mise en place d'un éclairage nocturne afin d'illuminer le projet.

Suite à des questions, Jean-Luc Jubinville explique que l'administration ne voit pas d'inconvénient à fournir un éclairage à des coûts très minimes.

Suite à des questions, Alexis Maisonneuve explique qu'il pourrait y avoir différentes façons de protéger la mural des intempéries et/ou des graffitis.

A ce stade, le Maire, avec l'approbation du Conseil, charge l'administration de travailler avec M. Maisonneuve pour faciliter le projet.

## **10.2 Pétitions et correspondance**

- a. **Pétition soumise par Sovannrith Sok du 27, rue Monique, demandant que des panneaux d'arrêts soient installés à l'intersection de Dr. Corbeil et Caron**

Suite à des questions, Jean-Luc Jubinville explique qu'une politique pour les demandes reliées au trafic est en cours d'élaboration et sera présentée au Conseil dans un avenir proche.

La pétition est reçue et classée.

- b. **Pétition soumise par Sovannrith Sok du 27, rue Monique, demandant que des poubelles soient installées à des endroits stratégique dans la ville.**

La pétition est reçue et classée.

## **10.3 Avis de motion**

- a. **Avis de motion proposé par le conseiller Kyle Cyr et appuyé du maire Mario Zanth au sujet du 9-8-8, soit la ligne d'assistance nationale sur le suicide et les crises.**

Conseiller Cyr présente sa motion.

ATTENDU QUE le Canada a adopté le 9-8-8, comme ligne d'assistance nationale à trois chiffres sur le suicide et les crises ; et

ATTENDU QUE la Cité de Clarence-Rockland reconnaît qu'il s'agit d'une initiative importante pour s'assurer que les obstacles critiques sont éliminés pour les personnes en situation de crise et qui demandent de l'aide ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Cité de Clarence-Rockland continue d'appuyer l'initiative de la ligne d'écoute 9-8-8 et affichera l'affiche d'information 9-8-8 dans tous ses édifices municipaux; et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QU'une copie de cette résolution soit envoyée à Todd Doherty, MP de Cariboo-Prince George, ainsi qu'à toutes les municipalités de l'Ontario.

## **10.4 Rapports des comités/services**

Aucun

## **11. Rapport du comité plénier**

Aucun

## **12. Items des membres du Conseil**

### **12.1 Résolution présentée par le conseiller Carl Grimard et appuyée du conseiller Stéphane Fournier au sujet de l'éclairage piétonnière secteur Est de la rue Laurier**

#### **RÉSOLUTION 2024-04**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Kyle Cyr

ATTENDU QUE l'éclairage piétonnière de la rue Laurier à partir de la rue Laporte jusqu'à la caserne de pompier est enrichie par l'éclairage indirecte des entreprises en place; et

ATTENDU QUE la présence d'entreprises est plus faible à partir de la caserne de pompier jusqu'à la Montée Outaouais et que l'éclairage piétonnière dans ce secteur affiche certains endroits très sombres le soir; et

ATTENDU QUE la rue Laurier est l'artère principale de la partie urbaine de notre cité et certains résidents ont exprimés leur insécurité de marcher dans ce secteur le soir;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal mandate l'administration d'évaluer la qualité de l'éclairage piétonnière de ce secteur afin de corriger cette situation de sécurité si requis.

**ADOPTÉE**

### **12.2 Résolution présentée par conseillère Diane Choinière et appuyée du maire Mario Zanth déclarant la violence faite aux femmes comme épidémie**

En l'absence de conseillère Choinière, sa résolution de membre sera considérée lors de la prochaine réunion régulière.

## **13. Items par consentement**

#### **RÉSOLUTION 2024-05**

**Proposée par** Kyle Cyr

**Appuyée par** Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 17 janvier 2024, soient adoptés :

13.1 Adoption des procès-verbaux de la réunion suivante:

a. Réunion régulière du conseil du 13 décembre 2023

13.2 La recommandation suivante du comité plénier du 13 décembre 2023

a. Résolution pour mandater l'administration à installer des affiches afin de maximiser la sécurité dans le but d'aviser les piétons que le trottoir adjacent au pont Drouin n'est pas accessible

13.3 Résolution pour approuver les salaires payés du 26 novembre au 23 décembre 2023

13.4 Résolution pour approuver les comptes payés du 4 décembre 2023 au 7 janvier 2024

**ADOPTÉE**

***Texte des résolutions adoptées par consentement sous la résolution no. 2024-05***

**13.1a** ***QU'IL SOIT RÉSOLU*** que le procès-verbal de la réunion régulière du 13 décembre 2023, soit adopté.

**13.2a** ***QU'IL SOIT RÉSOLU*** que le Conseil mandate l'administration à installer des affiches afin de maximiser la sécurité dans le but d'aviser les piétons que le trottoir adjacent au pont Drouin n'est pas accessible.

**13.3** ***QU'IL SOIT RÉSOLU*** que les salaires payés pour la période du 26 novembre 2023, au 23 décembre 2023, au montant brut de 1 112 726,65 \$, et montant net de 806 893,53 \$, soient adoptés tel que recommandé.

**13.4** ***QU'IL SOIT RÉSOLU*** que les comptes payés pour la période du 4 décembre 2023, au 7 janvier 2024, au montant de 8 151 303,49 \$ soient adoptés tel que recommandé.

#### **14. Rapports des Comités/Services**

##### **14.1 Proposition d'une politique pour l'établissement d'un programme de subventions municipales**

###### **RÉSOLUTION 2024-06**

**Proposée par** Kyle Cyr

**Appuyée par** Simon-Olivier Péladeau-Houle

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Règlement no 2024-07, visant à établir la politique no 2024-07 du Programme de subventions municipales no. FIN1.1-2024 ainsi que le mandat du Comité des subventions, soient adoptés ; et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le Règlement no 2024-08, visant à établir la Politique sur les comptes de dépenses du conseil, soit adopté.

**ADOPTÉE**

#### **14.2 Pont Cobbs Lake Creek**

Suite aux discussions, l'item est différé à la prochaine réunion régulière tel que proposé par le conseiller Grimard et appuyé de conseiller Lalonde.

##### **RÉSOLUTION 2024-07**

**Proposée par** Simon-Olivier Péladeau-Houle

**Appuyée par** Trevor Stewart

ATTENDU QUE suite à la présentation du rapport TP2022-005 concernant le pont Cobb's Lake Creek le 19 décembre 2022, l'administration a été mandatée de présenter des options additionnelles afin de considérer de vendre ou de transférer l'emprise du chemin et du pont; et

ATTENDU QUE le conseil a considéré les options supplémentaires présentées lors de la réunion à huis clos du 8 février 2023; et

ATTENDU QU'UN budget de 336 600\$ a déjà été adopté lors du processus budgétaire 2023;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal mandate l'administration de procéder avec l'option de démolition du pont Cobb's Lake Creek tel que présenté dans le rapport TP2022-005B.

**DIFFÉRÉE**

#### **14.3 Tournoi de golf du maire annuel 2024**

##### **RÉSOLUTION 2024-08**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Trevor Stewart

**ATTENDU QUE** la conférence annuelle de l'AFMO sera tenue à Clarence-Rockland à l'automne 2024; et

**ATTENDU QUE** les organisateurs ont acceptés que le tournoi de golf du maire soit ajouté au programme de la conférence;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil accepte exceptionnellement de déroger de la politique CORP2022-01, afin de permettre à l'administration d'organiser le tournoi de golf du maire en 2024 et de l'inclure au programme de la conférence annuelle de l'AFMO.

**ADOPTÉE**

**14.4 Proposition d'un protocole d'entente pour le développement d'un centre de tennis de grand envergure**

**RÉSOLUTION 2024-09**

**Proposée par** Kyle Cyr

**Appuyée par** Trevor Stewart

ATTENDU QU'un protocole d'entente a été élaboré pour le développement d'une installation de tennis à grande échelle selon les directives du Conseil.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 2024-05, autorisant la signature d'un protocole d'entente avec Rockland Racket Sports pour le développement d'une installation de tennis à grande échelle, soit adopté.

**ADOPTÉE**

**15. Règlements municipaux**

**RÉSOLUTION 2024-10**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Kyle Cyr

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements suivants soient adoptés :

15.1 2024-01 Vente de propriété - terrain vacant sur la vielle 17

15.2 2024-02 Vente de propriété - terrain vacant sur le chemin Gendron

15.3 2024-03 visant à modifier le règlement de zonage pour le 3054 chemin Gagné

15.4 2024-04 visant à autoriser une prolongation de deux mois de l'accord de service de l'Agence ontarienne des eaux (AOE)

15.5 2024-09 visant à nommer une greffière adjointe

15.6 2024-10 visant à confirmer la nomination du Chef du service des bâtiments, inspecteurs de bâtiments et officiers des normes de bien-fonds.

**ADOPTÉE**

**16. Règlement de confirmation**

**RÉSOLUTION 2024-11**

**Proposée par** Kyle Cyr

**Appuyée par** Trevor Stewart

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no 2024-06, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 17 janvier 2024, soit adopté.

**ADOPTÉE**

**17. Ajournement**

Le maire Zanth lève l'assemblée à 20h01.

---

Mario Zanth, Maire;

---

Monique Ouellet, Greffière